

Conférence sur le 20e anniversaire de la mort du Président Baré Maïnassara

Soumis par ANP le dim, 07/04/2019 - 13:39

Par [Agence Nigérienne de Presse](#) [1]

avril 7, 2019

NIAMEY, 7 avril (ANP) - le Réseau Panafricain pour la Paix, la Démocratie et le Développement (REPADD), en collaboration avec la famille du Président Ibrahim Baré Maïnassara ont organisé ce dimanche 7 avril au Grand Hôtel de Niamey, une conférence dans le cadre de la commémoration du 20e anniversaire de l'assassinat du Président Ibrahim Baré Maïnassara.

Cette cérémonie entre dans le cadre d'une série d'événements étalés dans une semaine de commémoration des 20 ans depuis la mort du Président Baré.

Le conférence était axée sur trois thèmes présentés par trois conférenciers.

Le Professeur Djibril Abarchi qui a présenté sur " la protection des droits humains au Niger à la croisée des chemins".

Cela fait 20 ans que "les membres de la famille du feu Président réclament justice et on a toujours pas trouvé la vraie direction à prendre" avait indiqué le conférencier.

Il a par ailleurs ajouté que malgré notre religion "qui prône la Justice, et malgré tous les textes de loi promulgués, qu'est ce qui fait qu'au Niger, on refuse la Justice " se demande-t-il.

Djibril Abarchi a tenté de répondre à Cette question en déclarant que tout cela est dû à "la difficulté démocratique et à la défaillance de l'Assemblée Nationale qui, en tant que défenseur des faibles, n'a pas pu voter jusque-là, une loi interprétative sur l'assassinat du Président Baré Maïnassara".

La seconde communication était présentée par Me Chaibou Abdourahamane de la Cour de la CEDEAO, sur l'exécution de l'arrêt de la Cour de justice de la CEDEAO.

Il a axé sa conférence sur les avancées jusque-là obtenues au niveau de cette Cour et les espoirs attendus par la famille Baré Maïnassara.

Pour Me Chaibou, le grand problème autour de cette affaire, "c'est le problème d'interprétation entre les autorités politiques du Niger et la famille Baré sur l'armistie".

Il a cependant annoncé que les "ayant droit ont le droit de connaître la vérité surtout que la Cour de la CEDEAO a affirmé avec force, que le droit à la vérité est un droit fondamental".

Boubou Arzika, acteur de la société civile, à également intervenu sur "les actions du Président Baré et retombées, 20 ans après". Noter qu'au début de cette cérémonie, une minute de silence, de méditation et de prière a été observée à la mémoire du Président Ibrahim Baré Maïnassara.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de la veuve du Président Baré, Clémence Aïssa Baré, des membres de la famille Baré, des anciens collaborateurs et sympathisants.

Le programme de la journée d'aujourd'hui prévoit une projection du Film intitulé "Baré le martyr " dans l'après-midi.

SML/CA/ANP- 0019 Avril 2019

Image not found

<http://www.anp.ne/sites/anp.dd/files/main/articles/bare-mainassara.20ans.jpg>



[2]

Tags:

[Niger/justice - commémoration](#) [3]

[Afrique](#) [4]

Choisir un pays:

[Niger](#) [5]

[Lettre d'information de l'ANP](#) [6]

Source URL (modified on 07/04/2019 - 13:47): <http://www.anp.ne/?q=article/conference-sur-le-20e-anniversaire-de-la-mort-du-president-bare-mainassara>

Liens

[1] <http://www.anp.ne/?q=profile/agence-nigerienne-de-presse>

- [2] <http://www.anp.ne/sites/anp.dd/files/main/articles/bare-mainassara.20ans.jpg>
- [3] <http://www.anp.ne/?q=tags/niger-justice-commemoration>
- [4] <http://www.anp.ne/?q=continents/afrique>
- [5] <http://www.anp.ne/?q=pays-du-monde/niger>
- [6] <http://www.anp.ne/?q=newsletter/lettre-d-information-de-l-anp>